

*Les notes de service rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. A l'instar des notes de service permanentes, elles doivent être communiquées à l'ensemble des personnels de l'école ; les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service.*

*Je remercie les directrices et directeur d'y veiller.*

*Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe de circonscription se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux. Que cette année soit une année pétillante à souhait et vous comble tant au niveau professionnel que personnel.*

*Dans sa tribune « Pourquoi nous devons reformer l'école », Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse rappelle que notre système scolaire est le symbole le plus vif et le pilier essentiel de notre République. Depuis la fin du XIXe siècle, le travail des professeurs, le maillage des écoles, l'élaboration des programmes ont permis à des générations d'enfants de devenir des citoyens éclairés. Si le chemin est encore long pour affermir la promesse républicaine de l'école ; trois exigences prioritaires ont été réaffirmées par le ministre : le niveau scolaire des élèves, l'égalité des chances et l'amélioration du fonctionnement de l'école. Continuer de faire progresser les élèves dans l'enseignement des fondamentaux, faciliter les continuités (petite enfance-école maternelle, école maternelle-école élémentaire, école-collège) et redonner des marges d'initiative aux équipes pédagogiques dans le cadre des concertations d'écoles ; tels sont ces objectifs ambitieux. L'école est un espace physique où le bien-être est une condition de la réussite. « Là aussi, la promesse émancipatrice doit prendre en compte les inégalités entre les élèves si l'on veut leur permettre un accès égal à la connaissance. L'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les hommes et les femmes, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation au développement durable doivent être ravivées, soutenues et promues. »*

*Que vous soyez engagés dans la concertation ou encore en réflexion, l'équipe de circonscription se tient à votre disposition pour vous accompagner, soutenir dans cette démarche.*

*Je vous renouvelle toute ma confiance et vous souhaite de vivre, de partager en cette année 2023 de belles aventures humaines et professionnelles.*

*Catherine Pascual,*

*IEN circonscription des écoles d'application et chargée de la mission maternelle 21*

*« Fragment d'espoir, qui jaillit dans le noir. Étincelle de vie, qui éclaire, le chemin d'autrui. Parfum d'intensité et d'authenticité, ouvre les yeux, et observe-toi dans le miroir. Tu y verras, la magnificence, incarnée. »*

*Joëlle Laurencin*

*Extrait Essence-Ciel*

<https://www.education.gouv.fr/pourquoi-nous-devons-reformer-l-ecole-343942>

Le **programme de lutte contre le harcèlement à l'école, «pHARe** », dote les écoles élémentaires et les collèges d'un **plan de prévention du harcèlement entre élèves**. Il **combine plusieurs actions et dispositifs** incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges.

Il vise à **rendre les élèves acteurs** de la lutte contre le harcèlement.

- Un programme de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de **8 piliers** :
  - mesurer le climat scolaire
  - prévenir les phénomènes de harcèlement
  - former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
  - intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
  - associer les parents d'élèves et les partenaires et communiquer efficacement
  - mobiliser les instances de démocratie scolaire (délégués, CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
  - suivre l'impact de ces actions
  - mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources



<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-32343>  
<https://eduscol.education.fr/974/le-harcelement-entre-eleves>

Il se présente sous la forme d'un **échancier d'actions à mettre en place tout au long de l'année scolaire**. Les personnels impliqués dans le programme s'appuient sur une plateforme digitale sur laquelle de nombreuses ressources sont mises à leur disposition.

**L'équipe ressource de la circonscription est constituée de 5 personnes :**

- Catherine Pascual, IEN circonscription des écoles d'application et mission maternelle
- Geoffrey Fournier, CPC circonscription des écoles d'application
- Véronique Lottier, psychologue scolaire de la circonscription des écoles d'application
- Armelle Morlet, DEA Ecole élémentaire d'application Petit-Bernard
- Guillaume Grosmaire, DEA Ecole primaire d'application Chevreul

**Echancier retenu :**

- **Semestre 2022/2023** : formation de l'équipe ressource de la circonscription
- **Mai 2023** : présentation des ressources et protocole de mise en œuvre pour prendre en charge les situations de harcèlement à partir de la méthode de préoccupation partagée
- **Mise en œuvre dans les écoles de la circonscription** : rentrée de septembre 2023

## Ressources mises à disposition

- L'espace « Non au harcèlement ! » du site ministériel

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>

- Le prix « Non au harcèlement ! »

Campagne de sensibilisation

Et si l'autre c'était toi ? - Clip de la campagne 2022-2023

<https://eduscol.education.fr/3544/prix-non-au-harcèlement>

<https://www.education.gouv.fr/journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-941>

- Au niveau national, pHARe s'appuie sur le comité de suivi du dispositif pHARe, le comité d'experts national de lutte contre le harcèlement, et 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

- La mallette des parents

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID222/agir-pour-combattre-le-harcèlement>

Texte de référence :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo38/MENE2228565C.htm>

## Autres ressources

- Un ouvrage de Jean-Pierre Belon et Bertrand Gardette sur la méthode de préoccupation partagée

ESF - 2018

<https://www.preoccupationpartagee.org/decouvrir-la-methode/>

- Vidéos de présentation de la méthode de PP

<https://www.youtube.com/watch?v=GvYFerHUPAk>

<https://www.youtube.com/watch?v=UwnD2FBtTTA>

- Ressources CANOPE

<https://www.canotech.fr/serie/lutter-contre-le-harcèlement-au-1er-degré-le-programme-phare>

- Murs de ressources constitués dans le département (circonscription Dijon Nord)

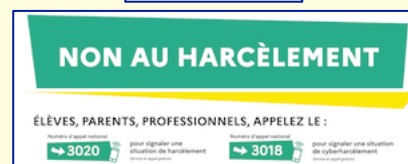
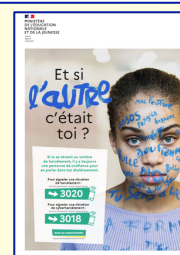
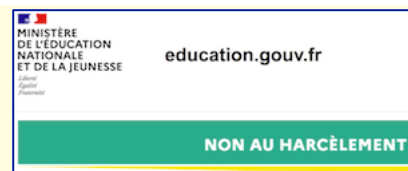
<https://padlet.com/erundijonnord/982vbfylwdpeeimd>

[https://padlet.com/buisson\\_stephanie/yhrv738a52xoudp4](https://padlet.com/buisson_stephanie/yhrv738a52xoudp4)

<https://padlet.com/racheldangelo/is8r0y4bflncbdas>

- Un mur de ressources de l'académie de Reims

[https://padlet.com/cecile\\_laloux/pHARe\\_AC\\_REIMS](https://padlet.com/cecile_laloux/pHARe_AC_REIMS)



- **Nouveau site E-prim21**

Pour retrouver toutes les informations administratives du département

<https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/>



- **Pré-orientation en SEGPA**

Référence : circulaire 2015-176 du 28-10-15 relatives aux sections d'enseignement général et professionnel adapté

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo40/MENE1525057C.htm>

Rôle des directeurs d'école :

**Dès le CM1**, si les difficultés d'un élève sont telles qu'elles risquent de ne pas pouvoir être résolues avant la fin de l'école élémentaire, le directeur d'école en **informe les représentants légaux au cours d'un entretien**. (Cf. circulaire paragraphe 2.1.)

**Au CM2**, le dossier de pré-orientation est constitué de la façon suivante : au cours du **premier trimestre**, un **bilan psychologique** est établi par le psychologue de l'Éducation nationale.

- **avant le 9 janvier 2023**, le **conseil des maîtres** étudie la situation de l'élève concerné, en présence du psychologue scolaire.
- **Du 9 janvier au 12 janvier 2023 dernier délai** : transmission des dossiers à la circonscription. L'IEJ formulera un avis sur les propositions transmises.
- **Constitution des dossiers** : pièces à compléter par l'école (cf. site E-prim21)  
<https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/2022/12/01/pre-orientation-en-segpa/>

- **Carte scolaire Premier degré : Lundi 23 janvier 2023**

- **Règlement type départemental :**

[https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/IMG/pdf/reglement\\_departemental\\_type\\_version\\_28112022.pdf](https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/IMG/pdf/reglement_departemental_type_version_28112022.pdf)

- **Circulaire demandes de temps partiel :**

<https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/2022/12/21/demande-de-travail-a-temps-partiel-ou-de-reintegration-a-temps-complet-pour-lannee-scolaire-2022-2023/>

Rappel : les **demandes de temps partiel ou de réintégration à temps plein** devront être **adressées** pour le **20 février 2023** à l'**IEJ de la circonscription** des écoles d'application et de la mission maternelle. Le pôle Ressources humaines de la DSDEN 21 reste à disposition pour tout complément d'information (téléphone : 03 45 62 75 20 ou 03 45 62 75 27)

- **Circulaire demande de mise en disponibilité :**

<https://e-prim21.cir.ac-dijon.fr/2022/12/15/demande-de-mise-en-disponibilite-renouvellement-ou-reintegration/>

- **Campagne des entretiens professionnels 2022-2023 des personnels AESH :** courrier DASEN du 10 décembre 2022, à **réaliser avant le 26 avril 2023**.

- **Calendriers scolaires : 2023 à 2026**

<https://www.education.gouv.fr/calendrier-scolaire-100148>

## ANIMATIONS PEDAGOGIQUES MATERNELLES & points divers

- **Au mois de février 2023, l'école maternelle est à l'honneur dans le département**

- **Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023**, 9h00-12h00 Salle de La Chapelle Lycée Carnot  
Conférence de Fabien Emprin, les jeux à règles au cycle
  - **Mercredi 22 février 2023**, 14h00-17h00 Canopé  
Culture littéraire au cycle 1
- *Conférences ouvertes à tous les PEMF volontaires, s'inscrire auprès de Monsieur Geoffrey Fournier, CPC EA*



- **Un article du Café pédagogique à méditer :**

<https://www.cafepedagogique.net/2022/12/16/bruno-devauchelle-cadeaux-de-noel-et-education/>